



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cartouche au brome SPA Frog - CE

La présente Fiche de Données de Sécurité contient des informations relatives aux risques potentiels pour les personnes impliquées dans la manipulation, le transport et le travail avec le matériau, ainsi que la description des risques potentiels pour le consommateur et l'environnement. Ces informations doivent être mises à la disposition de ceux qui peuvent entrer en contact avec le matériau ou qui sont responsables de l'utilisation du matériau. La présente Fiche de Données de Sécurité est rédigée conformément au format décrit dans le Règlement (UE) n° 453/2010 et est décrite dans le Règlement CLP (CE) n° 1272/2008 et modifications ultérieures.

Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Cartouche au brome SPA Frog
Nom chimique : 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne
Numéro CAS : 32718-18-6
Numéro EINECS : 251-171-5

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Ce produit doit uniquement être utilisé pour le traitement de l'eau des spas (bains à remous), cuves thermales et d'autres lieux de baignade.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contact en Europe :

Golden Coast LTD.
Fishleigh Road
Barnstaple, Devon EX31 3UA

+44 1271 378100

Fabricant :

King Technology Inc,
530 11th Avenue South,
Hopkins, MN 55343
Etats-Unis

+1 952 933 6118

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Chemtrec : +1 703 741 5970 (Ouvert 24h/24).



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cartouche au brome SPA Frog - CE

Section 2. Identification des dangers

SUBSTANCE :

2.1 Classification de la substance

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008.	Toxicité aiguë cat. 4, Corrosion cutanée cat. 1B, Toxicité aiguë milieu aquatique cat. 1, H302, H314 et H400.
Classification selon la Directive 67/548/CEE :	C, N, R22, R34 et R50.

Dangers physico-chimiques : D'après la classification prévue en matière de transport, cette substance pourra avoir des propriétés comburantes.

Dangers pour la santé humaine : Provoque des brûlures cutanées et oculaires en cas de contact direct avec la substance.

Dangers pour l'environnement : Entraîne une toxicité pour les organismes aquatiques. Voir la section 16 pour le texte intégral de chaque classification.

2.2 Eléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008 :



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302 :	Nocif en cas d'ingestion.
H314 :	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H400 :	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence :

P280 :	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P273 :	Eviter le rejet dans l'environnement.
P301+P330+P331+312 :	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P305+P351+P338 :	En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P391 :	Recueillir le produit répandu.
P405 :	Garder sous clef.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cartouche au brome SPA Frog - CE

2.3 Autres dangers

Aucune information supplémentaire.

PBT / vPvB :	N'est pas considéré comme PBT/vPvB.
---------------------	-------------------------------------

Section 3. Composition/informations sur les composants

Nom	Numéro CAS	Numéro EINECS	Composition en %	Classification selon la Directive 67/548/CEE	Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008
1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne	32718-18-6	251-171-5	93 – 99 %	C N R22 R34 R50	Toxicité aiguë cat. 4 Corrosion cutanée cat. 1B Toxicité aiguë milieu aquatique cat. 1 H302 H314 H400

Section 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement et abondamment la peau avec de l'eau. Si l'irritation persiste après s'être lavé, consulter un médecin.

Contact accidentel avec les yeux

Laver soigneusement les yeux à l'eau de manière continue pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts pendant le rinçage. Protéger l'œil qui n'a pas été touché. Si des signes d'irritation ou d'autres symptômes apparaissent, consulter un médecin.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Laver la bouche à l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne rien faire ingérer à une personne qui a perdu connaissance. Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

Des brûlures peuvent survenir suite à un contact avec la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir les recommandations de la section 4.1.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cartouche au brome SPA Frog - CE

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés : eau pulvérisée, brouillard, gouttelettes en suspension ou mousse antialcool.

NE PAS utiliser : CO₂, produits chimiques secs.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion peut provoquer la formation de gaz toxiques. Lors de la combustion, des produits dangereux pourront inclure des gaz/vapeurs/fumées toxiques de brome ou de chlore et des oxydes de carbone ou d'azote.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se laver soigneusement après avoir nettoyé un déversement.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ventiler la zone et contenir le déversement. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. L'eau traitée ne doit pas être rejeté directement dans les eaux de surface.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit déversé et le récupérer ou bien l'éliminer dans des récipients hermétiquement fermés dans un lieu de dépôt des déchets autorisé. Eviter de générer et de répandre des poussières. Eviter le contact avec l'eau pendant la période stockage du produit. En cas de dispersion avant utilisation, il faut récupérer le produit à l'état sec avant de terminer le nettoyage à l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 8 et/ou la section 13 de la FDS pour les détails sur la protection individuelle.

Section 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter de manipuler le produit d'une façon qui pourrait entraîner la formation de poussière. Utiliser un appareil respiratoire homologué si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Ne pas utiliser dans un espace confiné sans ventilation adéquate et/ou un appareil respiratoire. Eviter les déversements et tout contact avec la peau ou les yeux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cartouche au brome SPA Frog - CE

Conserver dans le récipient d'origine. Conserver dans le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver au frais et au sec dans un entrepôt bien ventilé. Protéger de la lumière, y compris de l'ensoleillement direct. Eviter le contact avec les acides et les matériaux combustibles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit uniquement être utilisé dans les spas (bains à remous) et cuves thermales.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Travailleurs :

Aucun DNEL ou DMEL n'est disponible pour cette substance.

Il n'existe pas de niveau d'exposition professionnelle connu pour cette substance.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mettre en œuvre les contrôles techniques appropriés sous forme de ventilation adéquate afin de réduire la contamination de l'air à un niveau d'exposition acceptable au cas où des particules de poussière viennent se déposer dans les rainures et les orifices du logement de cartouche pendant le réglage de celle-ci à la consigne voulue.

Protection respiratoire

Toute manipulation doit être effectuée dans un endroit bien ventilé et le cas échéant, en portant un masque anti-poussières adapté dans les zones non ventilées au cas où des particules de poussière viennent se déposer dans les rainures et les orifices du logement de cartouche.

Protection des mains

Il faut porter des gants adaptés. Des gants en caoutchouc, néoprène ou PVC assurent une protection à court terme contre les projections. Jeter les gants et les remplacer dès qu'ils commencent à montrer des signes de dégradation.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité ou un masque intégral homologués.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection appropriés (combinaison de travail) pour éviter toute possibilité de contact avec la peau.

Risques thermiques

Aucune information fournie.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information supplémentaire fournie.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cartouche au brome SPA Frog - CE

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	Solide granulaire de couleur blanc cassé
Odeur :	Légère odeur
pH :	3,5 (solution diluée)
Point de fusion/point de congélation en ° C :	145 – 160 °C
Inflammabilité :	N'est pas inflammable
Explosivité :	Non explosif
Densité :	0,96
Masse volumique apparente :	0,9 kg/l
Solubilité :	Légèrement soluble dans l'eau (0,15 g/100g H ₂ O à 20 °C)
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	0,35
Propriétés comburantes :	Considéré comme ayant des propriétés comburantes

9.2 Autres informations

Aucune information supplémentaire.

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans des conditions d'utilisation normales.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Ne se polymérise pas.

10.4 Conditions à éviter

Eviter le contact avec les comburants ou les agents réducteurs, les acides ou les alcalis. Eviter tout contact avec l'humidité en cours d'entreposage.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information supplémentaire fournie.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Gaz, vapeurs ou fumées toxiques de bromure d'hydrogène, de brome, de chlorure d'hydrogène et de chlore. Des oxydes de carbone et d'azote pourront également se former.

Section 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cartouche au brome SPA Frog - CE

Toxicité orale aiguë :

Suite à l'administration par voie orale de la substance chez le rat, la DL₅₀ a été établie à 578 mg/kg.

Toxicité cutanée aiguë :

Suite à l'application cutanée de la substance sur la peau chez le lapin, la DL₅₀ a été établie à >2000 mg/kg.

Corrosion cutanée/irritation cutanée :

La substance est considérée comme pouvant provoquer des brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

La substance est considérée comme pouvant provoquer des brûlures.

Cancérogénicité :

N'est pas considéré comme cancérigène.

Mutagenicité sur les cellules germinales :

Un test de mutation inverse bactérienne (test d'Ames) a donné des résultats négatifs, ce qui signifie que la substance n'est pas mutagène.

Voie d'exposition :

La voie cutanée est la voie d'exposition anticipée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Suite à une exposition à la cartouche au brome SPA Frog, des brûlures oculaires et cutanées peuvent se produire. En cas d'ingestion de la cartouche au brome SPA Frog, des organes internes pourront être endommagés.

Section 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë :

Toxicité aquatique	Dose efficace	Durée d'exposition	Espèce	Evaluation
Effets toxiques aigus	Non documentée	96 heures	Poissons	CL ₅₀ de 0,87 mg/l.
Effets toxiques aigus	Non documentée	48 heures	<i>Daphnia magna</i>	CE ₅₀ de 0,46 mg/l
Effets toxiques aigus	Non documentée	96 heures	Huître américaine	CL ₅₀ > 640 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradable par hydrolyse

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation considéré comme faible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information fournie.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cartouche au brome SPA Frog - CE

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Etant donné que la substance est réglementée dans le cadre de la Directive 98/8/CE, il n'existe aucune évaluation PBT et vPvB présentée dans le format conforme à la Réglementation REACH.

12.6 Autres effets indésirables

Sans objet.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination – Rincer soigneusement avant de jeter en décharge.

Elimination des emballages – Ne pas réutiliser les récipients vides.

Prière de respecter toutes les lois locales, régionales, nationales et internationales.

Section 14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

UN3085

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Solide comburant, corrosif, N.S.A.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

5.1+8

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Oui.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information supplémentaire

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information supplémentaire fournie.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cartouche au brome SPA Frog - CE

Section 15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune information fournie.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Sans objet dans la mesure où la substance est réglementée conformément à la Directive 98/8/CE.

15.3 Utilisez les biocides avec précaution

Section 16. Autres informations

Autres informations

La présente fiche de données de sécurité est rédigée conformément au Règlement (UE) n° 453/2010.

Remarque : Les informations réglementaires ci-dessus indiquent uniquement les réglementations principales spécifiquement applicables au produit décrit dans la fiche de données de sécurité. L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions supplémentaires qui complètent ces règlements. Voir toutes les réglementations et dispositions nationales, internationales et locales applicables.

Détail des modifications depuis la dernière version :

- Contactez changé européenne
- Numéro d'urgence changé

Liste des définitions :

Numéro CAS : Numéro de registre du Chemical Abstracts Service Registry

CEE : Communauté économique européenne

CE : Commission/Communauté européenne

CE₅₀ : Concentration efficace 50 %

EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)

CL₅₀ : Concentration mortelle à laquelle 50 % de la population testée meurt.

PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique

FDS : Fiche de données de sécurité

vPvB : Très persistant et très bioaccumulable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Cartouche de Traitement SPA FROG®

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Cartouche de Traitement SPA FROG®

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Spa et conditionneur à remous

Utilisations déconseillées Utiliser seulement pour les applications prévues.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant King Technology, Inc.
530 11th Ave S
Hopkins, MN 55343
United States
1+ (952) 933-6118
sdsinfo@kingtechnology.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 1+ (800) 424-9300 - Chemtrec (24 hours)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Met. Corr. 1 - H290

Dangers pour la santé humaine Eye Dam. 1 - H318

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Mentions de mise en garde P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

Cartouche de Traitement SPA FROG®

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Sulfate d'aluminium	> 10.8%
Numéro CAS: 10043-01-3	Numéro CE: 233-135-0
Classification	
Met. Corr. 1 - H290	
Eye Dam. 1 - H318	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Consulter un médecin si une gêne persiste. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical.
Contact cutané	Rincer à l'eau.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Ne pas frotter l'oeil. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Aucun symptôme particulier connu.
Ingestion	Aucun symptôme particulier connu.
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Larmolement abondant. Rougeurs.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

Cartouche de Traitement SPA FROG®

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Aucun connu.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Collecter le déversement avec un balai et une pelle, ou assimilé et réutiliser, si possible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection. Ne pas réutiliser des conteneurs vides.

Cartouche de Traitement SPA FROG®

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10). Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir les conteneurs verticaux. Protéger les conteneurs des dommages. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

US ACGIH. CAS 10043-01-3. Threshold limit value (TLV-TWA): 1 mg/m³
Canada (Alberta). CAS 10043-01-3. Time-weighted average (TWA): 2 mg/m³
UK. CAS 10043-01-3. Time-weighted average (TWA): 2 mg/m³
Denmark. CAS 10043-01-3. Time-weighted average (TWA): 1 mg/m³
France. CAS 10043-01-3. Moyenne pondérée dans le temps (VME): 2 mg / m³
Ireland. CAS 10043-01-3. Time-weighted average (TWA): 2 mg/m³
Italy. CAS 10043-01-3. Time-weighted average (TWA): 1 mg/m³
Norway. CAS 10043-01-3. Time-weighted average (TWA): 2 mg/m³
Portugal. CAS 10043-01-3. Time-weighted average (TWA): 1 mg/m³
Sweden. CAS 10043-01-3. Time-weighted average (TWA): 1 mg/m³

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Moyenne pondérée dans le temps (TWA) = limite d'exposition de 8 heures

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés Prévoir une ventilation suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial. En cas de risque d'inhalation, utiliser de préférence un appareil de protection respiratoire intégral.

Protection des mains Aucune protection des mains particulière recommandée.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

Mesures d'hygiène Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Cartouche de Traitement SPA FROG®

Protection respiratoire S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Les cartouches à filtres anti-gaz et filtres combinés conformes à la norme européenne NF EN 14387. Masques respiratoires intégraux à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 136. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Vérifier les émissions des équipements de ventilation ou de procédé de fabrication pour s'assurer qu'ils sont en conformité avec les exigences réglementaires de protection environnementale. Dans certains cas, les laveurs de fumées, les filtres ou les modifications techniques des équipements de procédé seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Poudre solide avec de petits granules partout.
Couleur	Blanc.
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	Pas d'information disponible.
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.

Cartouche de Traitement SPA FROG®

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Peut être corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acier doux. Acier inoxydable. Aluminium. Peut être corrosif pour les métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Eye Dam. 1 - H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cartouche de Traitement SPA FROG®

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent. Solide.

Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Aucun symptôme particulier connu.

Ingestion

Aucun symptôme particulier connu.

Contact cutané

Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

Contact oculaire

Provoque des lésions oculaires graves. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Larmolement abondant. Rougeurs.

Voie d'exposition

Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Organes cibles

Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

La dégradabilité du produit n'est pas connue.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage

Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Cartouche de Traitement SPA FROG®

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Prendre des précautions lors de la manipulation de conteneurs vides, qui n'auraient pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Ne pas jeter les résidus à l'égout. Evacuer les produits excédentaires et ceux qui ne peuvent pas être recyclés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Collecter les déchets, résidus, conteneurs vides, vêtements de travail usagés et produits de nettoyage contaminés dans des conteneurs désignés et étiquetés selon leurs contenus. Envisager l'incinération ou la mise en décharge seulement si le recyclage n'est pas réalisable.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cartouche de Traitement SPA FROG®

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

EINECS

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

ELINCS

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

Canada (DSL/NDSL)

DSL

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

NDSL

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision 14/09/2018

Numéro de FDS 4786

Mentions de danger dans leur intégralité H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Les informations fournies sur la FDS sont exactes au mieux de nos connaissances, informations et croyances à la date de cette publication. Les informations fournies sont uniquement destinées à servir de guide pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une mise au rebut et une libération sécurisés. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériel spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériel utilisé en combinaison avec tout autre matériel ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.